

COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES À ORFORD

3 règles simples :

1. Ça se mange
2. C'est en papier ou en carton (souillé)
3. C'est un résidu de jardin



C'est tout naturel ...

☑ Matières acceptées

RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Résidus de cuisine qu'ils soient frais, congelés, séchés, crus, cuits, préparés ou périmés. Fruits, légumes et leurs épluchures. Pain, céréale, pâtes alimentaires, pâtisseries. Noix et leurs écales, légumineuses et riz. Viande, poisson, charcuteries et produits laitiers. Os, coquillages et carapaces de fruits de mer. Œufs et leurs coquilles. Café (marc et filtre), sachets de thé. Friandises et confiseries.

RÉSIDUS VERTS

Feuilles, fleurs, herbes, plantes, aiguilles et cônes de conifères, résidus de taille de haie, écorces, bran de scie, copeaux de bois (non traités et non peints), brindilles et petites branches de moins de 30 cm de longueur.

PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS

Boîtes de pizza et autres (non cirées, sans plastique ou broches), moules à muffin en papier et papier parchemin, mouchoirs, essuie-tout (sans produits chimiques) et assiette et nappes en carton.

AUTRES MATIÈRES

Cheveux et poils, brochettes et cure-dents en bois, litière et excréments d'animaux (en vrac ou en sacs de papier seulement).

☒ Matières refusées

TOUT SAC DE PLASTIQUE, BIODÉGRADABLE OU COMPOSTABLE OU OXOBIOGRADABLE

Bouchons de liège, couches et produits d'hygiène féminine, médicaments, poussière, feuille d'assouplissant et charpies de sècheuse, sacs d'aspirateurs et leur contenu, animaux morts, cartons cirés, mégots de cigarette, dosettes à café, tasse à café à usage unique et couvercles, lingettes humides, cure-oreilles, soie dentaire, chandelles, papier et carton imbibés d'huile à moteur, de peinture ou de produits dangereux, verre, plastique, métal, roches, gravier, béton, asphalte, bois traité, teint ou peint, etc.

